



Réunion extraordinaire du C.E le 28 janvier 2013

Désignation des membres du bureau du Comité d'Etablissement (CE) :

Secrétaire : Poyard Didier
Secrétaire adjoint : Gondard Sébastien
Trésorier : Savry Olivier

Désignation des membres du Comité Central d'Entreprise (CCE) :

Sont élus : Listrat Sébastien, Poyard Didier, Savry Olivier et Berthot Anne.

La CGT a remis, ce jour, à la Direction un courrier afin que notre organisation syndicale soit représentée au CCE suite aux résultats des élections professionnelles (Bourbon-Lancy et Garchizy). (Voir courrier ci-joint)

Personnels présents sur le site :

La Direction indique que dans le cadre d'un projet d'échange interculturel, 4 personnes récemment embauchées en Italie seront présentes sur notre site au cours des semaines 6 et 7.

Volumes :

4 000 moteurs sur janvier.
Au 1^{er} trimestre 2013, la situation des volumes reste instable avec une fluctuation entre les variantes. Cette configuration instable est due à IVECO Madrid suite à la nouvelle structure Fiat Industrial. Iveco va changer de stratégie.

La Direction évoque, pour ce début d'année, un retard cumulé de 200 moteurs. Avec les effectifs actuels et le volume journalier, le retard cumulé à fin février atteindrait, toujours selon la Direction, 300 moteurs.

Heures supplémentaires :

Suite aux retards cumulés, la Direction indique que des heures supplémentaires seront effectuées sur la base du volontariat à compter du 2 février et éventuellement reconductibles sur 5 semaines. Elle souhaite un taux de présence de l'ordre de 70 % pour les salariés de l'usinage et du montage. Toutefois, un point hebdomadaire sera fait pour vérifier la nécessité ou pas d'effectuer des heures supplémentaires selon l'évolution des volumes et des retards.

Commentaire CGT : Suite aux sous-entendus concernant les 70 % de présence « souhaitée » par la direction, la CGT a rappelé que nos dirigeants s'étaient engagés à ne plus imposer d'heures supplémentaires obligatoires. La CGT a souligné à la Direction qu'il n'est pas nécessaire de mobiliser des salariés pour faire de la peinture afin de justifier, par la suite, des heures supplémentaires.

La CGT a renouvelé sa demande d'un renfort du VSD et l'embauche d'intérimaires.